



NEOVACS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les travaux sur le vaccin kinoïde IgE mis à l'honneur par Science Translational Medicine et Nature

Suresnes, le 16 décembre 2025 – 18h CET - Néovacs (Euronext Growth Paris : ALNEV), société biopharmaceutique à un stade préclinique développant de nouvelles thérapies pour des maladies inflammatoires et auto-immunes, annonce la publication des travaux sur les anticorps immunoglobulines E (IgE) dans le journal *Science Translational Medicine*.

La publication scientifique « [A vaccine targeting human IgE induces long-term protection against anaphylaxis in humanized mice](#) » présente les résultats précliniques du vaccin kinoïde ciblant les IgE, médiateurs clé de l'allergie. Les données obtenues dans des modèles de souris « humanisées » démontrent qu'une vaccination avec le kinoïde IgE permet de protéger pendant au moins un an contre le choc anaphylactique, manifestation clinique la plus sévère de l'allergie.

Cette publication est cosignée par 32 experts dont Vincent Serra, Directeur Scientifique de Néovacs, et Dr Laurent Reber de l'équipe INSERM, partenaire de la Société au sein de l'Institut Toulousain des Maladies Infectieuses et Inflammatoires (Infinity). Cette avancée scientifique a été saluée par la prestigieuse revue [Nature](#) qui indique que cette nouvelle technologie vaccinale pourrait apporter une protection bien plus durable contre les allergies que les traitements disponibles à l'heure actuelle. Elle a également fait l'objet d'une mise en lumière par [Le Figaro](#).

À PROPOS DE NÉOVACS

Néovacs est une société de biotechnologie française qui conduit une double activité de R&D et d'investissement. Ses produits propres sont des candidats vaccins développés à partir de sa plateforme technologique kinoïde® dans le lupus et les allergies. L'approche innovante utilise le système immunitaire du patient pour réguler la surproduction nocive de protéines (immunothérapie active) telles que IL-4/IL-13/IgE. En parallèle, la Société met à profit son expertise interne pour investir dans des sociétés innovantes en Biotech et Medtech à forts potentiels. Pour plus d'informations : www.neovacs.fr

Jérôme FABREGUETTES-LEIB
Relations Investisseurs
neovacs@actus.fr
01 53 67 36 78

Anne-Charlotte DUDICOURT
Relations Presse financière
acdudicourt@actus.fr
06 24 03 26 52

Avertissement :

La société Néovacs a mis en place (i) un financement sous forme d'OCEANE-BSA avec la société HANOVER SQUARE INVESTMENTS 1, qui, après avoir reçu les actions issues de la conversion ou de l'exercice de ces instruments, n'a pas vocation à rester actionnaire de la société, et (ii) un financement en ORA qui ont toutes été transférées à une fiducie (ainsi qu'en OS souscrites par la fiducie), laquelle est à présent chargée de leur équité.

Les actions, résultant de la conversion ou de l'exercice des titres susvisés, sont, en général, cédées dans le marché à très brefs délais, ce qui peut créer une forte pression baissière sur le cours de l'action. Au cas particulier de la fiducie, les actions sont cédées sur le marché selon les modalités fixées dans la convention de fiducie.

Les actionnaires peuvent subir une perte de leur capital investi en raison d'une diminution significative de la valeur de l'action de la société, ainsi qu'une forte dilution en raison du nombre de titres émis au profit de la société HANOVER SQUARE INVESTMENTS 1 et/ou de la fiducie.

Les investisseurs sont invités à être très vigilants avant de prendre la décision d'investir (ou de rester investis) dans les titres de la société admise à la négociation qui réalise de telles opérations de financement dilutives particulièrement lorsqu'elles sont réalisées de façon successive. La société rappelle que la présente opération de financement dilutif n'est pas la première qu'elle a mise en place.